A45 OBJETS D'USAGE PERSONNEL OU ARTICLES DE VOYAGE

A45B CANNES; PARAPLUIES; OMBRELLES; ÉVENTAILS OU OBJETS SIMILAIRES POUR DAMES (porte-cannes, porte-parapluies ou supports pour cannes ou parapluies A47G 25/12)

Note

Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:
– "parapluie" couvre également les ombrelles.

Schéma général

CANNES OU MANCHES DE PARAPLUIES 1/00, 3/00, 7/00, 9/00

PARAPLUIES
- Structure générale ..... 11/00 à 19/00, 23/00
- Parties constitutives 25/00

CANNES OU PARAPLUIES TRANSFORMABLES 5/00, 21/00

ÉVENTAILS OU OBJETS SIMILAIRES POUR DAMES 27/00

Cannes; **Manches de parapluie** (aides pour la marche, p.ex. cannes, pour aveugles A61H 3/06; cannes transformables en supports ou en trépieds F16M 13/08)

1/00 Cannes pourvues de moyens de support, d'accrochage ou de transport
- 1/02 . Cannes à roulettes pour le transport des paquets ou similaires
- 1/04 . Cannes munies d'un système d'accrochage ou de verrouillage (moyens de transport des cannes ou parapluies A45F 5/00)

3/00 Cannes combinées avec d'autres articles
- 3/02 . avec des dispositifs d'éclairage
- 3/04 . . électrique
- 3/06 . avec des manteaux
- 3/08 . avec des appareils de mesure ou de pesée
- 3/10 . avec des porte-monnaie
- 3/12 . avec des longues-vues
- 3/14 . avec des armes
- 3/16 . avec des accessoires pour fumeurs

5/00 Cannes ou parapluies transformables en sièges; Cannes-sièges pour la chasse

7/00 Autres cannes ou baguettes, p.ex. en forme de coude

9/00 Parties constitutives
- 9/02 . Poignées ou têtes
- 9/04 . Embouts ou fers
- 9/06 . Manches avec plaques d'identité ou similaires

Parapluies (tables comprenant des moyens pour supporter des parasols A47B 37/04)

11/00 Parapluies caractérisés par leur forme ou leur mode d'attache
- 11/02 . attachés au corps du porteur
- 11/04 . montés sur la tête du porteur

13/00 Ombrelles en papier

15/00 Parapluies à couverture amovible

17/00 Parapluies orientables

19/00 Pliage spécial ou télescopage des parapluies
- 19/02 . Parapluies gonflables; Parapluies sans baleines
- 19/04 . à manches télescopiques
- 19/06 . à baleines télescopiques
- 19/08 . à manches pliants
- 19/10 . à baleines pliantes
- 19/12 . . en zigzag

21/00 Parapluies transformables en cannes

23/00 Autres parapluies

25/00 Parties constitutives des parapluies (manches de parapluies A45B 1/00 à A45B 9/00; dispositifs d'éclairage pour parapluies A45B 3/02)
- 25/02 . Armatures de parapluies
- 25/04 . . Dispositifs pour la fabrication ou la réparation
- 25/06 . Coulisseaux de parapluies
- 25/08 . . Dispositifs d'attache ou de fermeture
- 25/10 . Couronnes supérieures de parapluies
- 25/12 . Dispositifs pour maintenir les parapluies fermés, p.ex. dispositifs magnétiques
- 25/14 . Dispositifs pour ouvrir ou fermer les parapluies
- 25/16 . Systèmes d'ouverture automatique, p.ex. armatures avec mécanismes à ressort
- 25/18 . Couvertures (amovibles A45B 15/00); Moyens de fixation de celles-ci
- 25/20 . . Ouvertures pratiquées dans la couverture
- 25/22 . Dispositifs pour accroître la résistance des parapluies au vent
- 25/24 . Fourreaux de parapluies
- 25/26 . . Fourreaux aérés
- 25/28 . Gouttières pour parapluies; Dispositifs de fixation pour celles-ci
- 25/30 . Plaques d'identité; Insignes; Dispositifs pour étiqueter ou marquer; Moyens de fixation pour ceux-ci (fixés au manche du parapluie A45B 9/06)

27/00 Eventails ou objets similaires pour dames
- 27/02 . à commande à main mécanique

A45C **PORTE-MONNAIE**; **BAGAGES**; **SACS PORTÉS À LA MAIN** (réceptacles en général B65D, p.ex. réceptacles portatifs souples B65D 27/00 à B65D 37/00; fabrication d'articles en cuir, toile à voile ou matériau analogue B68F)

Note

Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée: **[8]**
– *"Bagages" désigne des réceptacles destinés aux effets personnels pour un voyage, p.ex. des sacs de voyage, des valises, des malles.* **[8]**

Schéma général

PORTE-MONNAIE 1/00, 15/00
BAGAGES OU SACS 3/00, 5/00, 7/00, 9/00, 15/00
APPLICATIONS PARTICULIÈRES 11/00
ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS OU ACCESSOIRES 13/00

1/00 **Porte-monnaie**; **Sacoches**; **Portefeuilles** (porte-clés A45C 11/32)
1/02 . Porte-monnaie
1/04 . . Porte-monnaie portés à la ceinture ou au bracelet; Ceintures porte-monnaie
1/06 . Portefeuilles; Porte-billets
1/08 . Combinaisons de porte-monnaie et de portefeuilles
1/10 . Sacoches de receveurs ou similaires; Sacoches avec réceptacles rigides pour pièces de monnaie (tri, vérification, change, distribution ou autre manipulation des pièces de monnaie G07D)
1/12 . Tirelires (coffres-forts E05G 1/00)

3/00 **Bagages flexibles**; **Sacs portés à la main** (bagages, sacs ou articles similaires pliants ou extensibles A45C 7/00; miroirs de sacs à main A45D 42/04)
3/02 . Serviettes d'affaires ou similaires
3/04 . Sacs à provisions; Filets à provisions
3/06 . Sacs à main de dames
3/08 . . Sacs à couverture détachable ou lavable
3/10 . Sacs de plage; Sacs de plage imperméables
3/12 . Sacs à chaussures
3/14 . Sacs combinés avec des manchons

5/00 **Bagages rigides ou semi-rigides** (bagages, sacs ou articles similaires pliants ou extensibles A45C 7/00)
5/02 . *Leurs matériaux (fabrication de bagages en cuir, en tapisserie ou similaires B68F)* **[1,8]**
5/03 . *Valises* **[8]**
5/04 . Malles; Paniers de voyage
5/06 . *comportant des compartiments extérieurs* **[1,8]**
5/08 . *de forme ronde ou ovale* **[1,8]**
5/10 *(couvert par A45C 5/00)*
5/12 *(transféré en A45C 13/02)*
5/14 . *comportant des moyens de roulement incorporés* **[1,8]**

7/00 **Bagages, sacs ou articles similaires pliants ou extensibles**
7/02 . à armatures en ciseaux

9/00 **Bagages ou sacs transformables en objets destinés à un autre usage** (malles-armoires A47B 61/06; malles transformables en tables A47B 85/00; lits-malles A47C 17/82)

11/00 **Récipients pour articles non prévus dans les groupes A45C 1/00 à A45C 9/00** (spécialement conçus pour les articles de toilette ou de maquillage A45D; trousses à couture de voyage A45F 3/48)
11/02 . Cartons à chapeaux
11/04 . Etuis à lunettes; Etuis à pince-nez
11/06 . . Fabrication d'étuis à lunettes ou à pince-nez (en un matériau spécifié unique, voir la classe correspondante, p.ex. B31)
11/08 . Etuis pour longues-vues ou jumelles
11/10 . Ecrins ou boîtes protectrices pour montres avec ou sans fenêtres
11/12 . . Boîtes de protection transparentes pour montres
11/14 . Etuis de poche pour timbres-poste
11/16 . Coffrets à bijoux
11/18 . Porte-tickets ou similaires
11/20 . Boîtes à déjeuner ou à pique-nique ou similaires
11/22 . Récipients imperméables utilisables pendant la nage
11/24 . Etuis pour usages non couverts par un seul des groupes A45C 11/02 à A45C 11/22, A45C 11/26, A45C 11/32 à A45C 11/38
11/26 . Etuis-rouleaux à compartiments
11/32 . Etuis à clés ou porte-clés
11/34 . Boîtes à crayons, étuis à crayons ou articles similaires (fonctionnant comme ou combinées à des appareils à écrire ou à dessiner B43K 31/00)
11/36 . Etuis pour instruments de dessin ou analogues (fonctionnant comme ou combinés avec des instruments à écrire ou à dessiner B43K 31/00)
11/38 . Sacoches d'appareils photographiques, p.ex. du type permettant de s'en servir immédiatement

13/00 ***Parties constitutives; Accessoires*** *(mercerie A44; couvercles à charnières pour réceptacles B65D 43/16; charnières E05D)* **[1,8]**
13/02 . *Garnitures intérieures; Moyens pour retenir ou envelopper les objets* **[1,8]**
13/03 . . *Moyens pour retenir les vêtements* **[8]**
13/04 . Montures
13/06 . . Montures des fermetures
13/08 . Motifs décoratifs pour sacs à main ou porte-monnaie
13/10 . Agencements des fermoirs (dispositifs de fermetures pour récipients B65D, p.ex. B65D 43/14; serrures E05B)
13/12 . . de fermoirs à bouton-pression ou à bouton pivotant
13/14 . . de fermoirs à barrettes
13/16 . Fermetures du type à rouleau
13/18 . Dispositifs pour prévenir le vol ou la perte des bagages ou des sacs
13/20 . . Chaînes ou courroies
13/22 . . Poignées détachables; Poignées escamotables dans les bagages (poignées indépendantes pour le transport A45F 5/10)

13/24 . . Dispositifs sonores, piquants, à émission de gaz ou similaires
13/26 . Adaptations particulières des poignées (A45C 13/22 a priorité; poignées pour réceptacles en général B65D 25/28)
13/28 . . Combinaisons des poignées avec d'autres dispositifs
13/30 . Courroies; Sangles
13/34 . Etais ou supports pour maintenir ouverts les couvercles ou dessus
13/36 . Renforcement des bords, coins, ou autres
13/38 . Porte-bagages
13/40 . Porte-parapluies, porte-cannes ou porte-gants fixés aux sacs
13/42 . Dispositifs pour identifier les bagages; Leurs moyens de fixation

15/00 Porte-monnaie, sacs, bagages ou autres réceptacles couverts par les groupes A45C 1/00 à A45C 11/00 combinés avec d'autres articles (A45C 1/08, A45C 3/14 ont priorité)
15/02 . avec des blocs-notes
15/04 . avec des miroirs
15/06 . avec des dispositifs d'éclairage
15/08 . avec des montres

A45D ARTICLES POUR LA COIFFURE OU LE RASAGE; SOINS DES MAINS OU AUTRES TRAITEMENTS COSMÉTIQUES (perruques, faux-toupets, ou articles similaires A41G 3/00, A41G 5/00; fauteuils de coiffeur A47C 1/04; outils pour couper les cheveux, rasoirs B26B)

Schéma général

COIFFURE
- Lavage ou teinture; séchage 19/00; 20/00
- Bouclage ou ondulation ..... 1/00 à 7/00
- Décrêpage 7/00
- Fixation 8/00
- Autres soins 24/00, 26/00

ACCESSOIRES POUR LA BARBE 27/00
MANUCURE OU PÉDICURE 29/00, 31/00
AUTRES SOINS DE BEAUTÉ 2/48, 40/00
ACCESSOIRES
- Récipients ou appareils applicateurs ..... 33/00 à 40/00
- Miroirs 42/00

AUTRE MATÉRIEL DE TOILETTE OU DE MAQUILLAGE 44/00

Ondulation ou fixation des cheveux

1/00 Frisoirs, c. à d. pinces à utiliser très chaudes; Fers à friser, c. à d. fers à utiliser très chauds; Leurs accessoires
1/02 . avec des moyens de chauffage interne, p.ex. par un carburant liquide
1/04 . . à l'électricité (éléments de chauffage électrique en soi H05B)
1/06 . à plusieurs mâchoires (A45D 1/02 a priorité)
1/08 . . les mâchoires restant parallèles pendant l'emploi, p.ex. les mâchoires coulissant parallèlement l'une par rapport à l'autre
1/10 . . avec un manche de poignée tournant
1/12 . . en hélice ou en zigzag
1/14 . . les mâchoires étant séparables
1/16 . à organe chauffé unique (A45D 1/02 a priorité)
1/18 . avec peignes (A45D 1/02 a priorité)
1/20 . Moyens de chauffage extérieurs pour pinces à friser ou fers à friser
1/28 . avec des moyens pour régler ou indiquer la température

2/00 Outils pour boucler ou onduler les cheveux (pinces à boucler chauffées, fers à friser A45D 1/00)
2/02 . Bigoudis ou boucleurs à utiliser à peu près perpendiculairement au cuir chevelu, c. à d. boucleurs perpendiculaires (A45D 6/14, A45D 6/16 ont priorité; avec moyens de chauffage ou de séchage incorporés A45D 2/36; dispositifs de chauffage conçus pour être utilisés à l'extérieur des boucleurs ou ondulateurs et en liaison avec ceux-ci A45D 4/02)
2/04 . . en forme de tige avec des dispositifs à mâchoire
2/06 . . en forme de tige avec embase, avec agrafe de base (agrafes de base en soi A45D 6/08)
2/08 . . de type creux (A45D 2/10 a priorité)
2/10 . . en forme de bobine, de rouleau
2/12 . Bigoudis ou boucleurs à utiliser parallèlement au cuir chevelu, c. à d. boucleurs à plat (A45D 6/14, A45D 6/16 ont priorité; avec moyens de chauffage électrique interne A45D 2/36; dispositifs de chauffage conçus pour être utilisés à l'extérieur des boucleurs ou ondulateurs et en liaison avec ceux-ci A45D 4/08)
2/14 . . du type tout d'une pièce, p.ex. tiges ou tubes rigides avec ou sans cordon, ruban ou similaire comme moyen de fixation aux cheveux
2/16 . . . en forme de tiges ou de tubes fourchus
2/18 . . . Boucleurs flexibles (A45D 2/20 a priorité)
2/20 . . . Boucleurs élastiques
2/22 . . . avec des moyens pour appliquer des liquides à travers eux
2/24 . . du type en plusieurs pièces, p.ex. avec des pièces coulissantes autres que celles de fixation
2/26 . . . fourchus
2/28 . . . avec un étrier d'agrafage comme moyen de fixation
2/30 . . . avec un coulant comme moyen de fixation
2/32 . . . avec des moyens s'opposant directement au retour en arrière, p.ex. en cliquetage
2/34 . . . avec agrafe de base (agrafes de base en soi A45D 6/10)
2/36 . Boucleurs ou bigoudis avec moyens de chauffage ou de séchage incorporés, p.ex. électriques, par réaction chimique (éléments de chauffage électrique en soi H05B)
2/38 . Dispositifs pour ondulation superficielle
2/40 . . se présentant comme des languettes pour serrer les cheveux
2/42 . Agrafes ou pinces avec dents ou peignes

2/44 . utilisant deux ou plusieurs peignes l'un au-dessus de l'autre ou à distance l'un de l'autre, p.ex. utilisant des peignes coulissants
2/46 . Bonnets pour l'ondulation des cheveux
2/48 . Boucleurs pour cils; Boucleurs pour sourcils
2/50 . Fixateurs pour barbe ou moyens analogues pour les soins de la barbe

4/00 Dispositifs indépendants conçus pour le chauffage des boucleurs ou ondulateurs (dispositifs pour le séchage des cheveux sans rapport avec les boucleurs ou ondulateurs A45D 20/00)
4/02 . pour l'ondulation perpendiculaire, p.ex. avec des moyens pour diminuer la chaleur (A45D 4/14, A45D 4/16 ont priorité)
4/04 . . chauffés par la vapeur ou l'air chaud
4/06 . . chauffés par l'électricité
4/08 . pour l'ondulation à plat, p.ex. avec des moyens pour diminuer la chaleur (A45D 4/14, A45D 4/16 ont priorité)
4/10 . . chauffés par la vapeur ou l'air chaud
4/12 . . chauffés par l'électricité
4/14 . avec réaction chimique développant de la chaleur et emmagasinage de chaleur
4/16 . Dispositifs indépendants caractérisés par le chauffage des moyens de bouclage ou d'ondulation avant usage (A45D 1/20 a priorité)
4/18 . Supports ou moyens de suspension des dispositifs chauffant les moyens de bouclage ou d'ondulation pendant leur utilisation

6/00 Parties constitutives ou accessoires des dispositifs de bouclage ou d'ondulation
6/02 . Dispositifs pour enrouler les cheveux sur des boucleurs perpendiculaires
6/04 . Dispositifs pour enrouler les cheveux sur des boucleurs à plat
6/06 . Dispositifs pour ondulation pneumatique dans des boîtes de mise en pli
6/08 . Agrafes de base, p.ex. pour boucleurs perpendiculaires
6/10 . . pour boucleurs à plat
6/12 . . avec des moyens de refroidissement
6/14 . Agrafes simples pour boucleurs
6/16 . Epingles boucleuses
6/18 . Dispositifs protecteurs ou empaquetages pour boucleurs ou analogues pendant leur utilisation
6/20 . Dispositifs de réglage de la température pour boucleurs

7/00 Procédés pour onduler, décrêper ou boucler les cheveux (préparations pour onduler ou décrêper les cheveux A61K 8/00, A61Q 5/04) **[2]**
7/02 . thermiques
7/04 . chimiques
7/06 . chimiques et thermiques combinés

8/00 Dispositifs de fixation des cheveux; **Leurs accessoires**
8/02 . Epingles à cheveux
8/04 . . simples
8/06 . . doubles, p.ex. en forme d'U
8/08 . . . à branches en zigzag
8/10 . . . à dents
8/12 . Peignes à chignon ou peignes de soirée
8/14 . Pinces, c. à d. pinces élastiques d'une seule pièce à deux branches
8/16 . . avec attache supplémentaire
8/18 . Appareils à ouvrir les pinces; Boîtes à pinces
8/20 . Pinces, c. à d. pinces en plusieurs éléments, ceux-ci étant reliés par un pivot à mi-chemin de leurs extrémités
8/22 . . avec attache supplémentaire
8/24 . Pinces, c. à d. pinces en plusieurs éléments, ceux-ci étant reliés par un pivot à leurs extrémités
8/26 . . avec attache à pression
8/28 . . avec une autre attache
8/30 . . à branches en forme de peigne
8/32 . . à double courbure; à branches en forme d'U
8/34 . Attaches pour nattes de cheveux; Attaches pour tresses de cheveux
8/36 . Rubans pour cheveux; Anneaux pour cheveux
8/38 . Rouleaux, p.ex. treillis en fil de fer
8/40 . Résilles; Bonnets pour protéger les cheveux

Nettoyage des cheveux ou du cuir chevelu; **Séchage des cheveux**; **Teinture des cheveux** (préparations pour le traitement des cheveux A61K 8/00, A61Q 5/00 à A61Q 9/00)

19/00 Dispositifs pour laver les cheveux ou le cuir chevelu; **Dispositifs similaires pour teindre les cheveux**
19/02 . Instruments à main, p.ex. jets en pomme d'arrosoir à main (pulvérisation en général B05B, B05D)
19/04 . Porte-cuvettes mobiles
19/06 . en forme de bol ou de récipient ouvert similaire
19/08 . . Adaptations des cuvettes
19/10 . . . Bacs pour la partie postérieure de la tête
19/12 . . Bacs pour recueillir l'eau
19/14 . Dispositifs de lavage clos, p.ex. bonnets de lavage (A45D 19/18 a priorité)
19/16 . Traitement superficiel des cheveux par la vapeur, l'huile ou analogue
19/18 . Bonnets pour la teinture des cheveux

20/00 Dispositifs pour sécher les cheveux; **Leurs accessoires** (A45D 2/00 a priorité; séchage en général F26)
20/02 . Châssis pour étendre les cheveux longs défaits
20/04 . Appareils produisant de l'air chaud (A45D 20/20, A45D 20/22 ont priorité)
20/06 . . chauffés autrement qu'à l'électricité; la ventilation étant produite par action musculaire
20/08 . . chauffés à l'électricité (éléments de chauffage électrique en soi H05B)
20/10 . . . Dispositifs de séchage à main, p.ex. séchoirs à air
20/12 . . . . Leurs parties constitutives ou accessoires, p.ex. buses, supports
20/14 . . . Séchoirs à pied mobiles
20/16 . . . Dispositifs de séchage fixes
20/18 . Bonnets flexibles avec apport d'air chaud
20/20 . Casques sans apport d'air chaud ou autre ventilation, p.ex. chauffés à l'électricité
20/22 . Casques avec apport d'air chaud ou autre ventilation, p.ex. apport d'air chauffé à l'électricité
20/24 . . Forme ou structure du corps du casque (A45D 20/26 a priorité)
20/26 . . Guidage de l'air; Réglage de la quantité d'air
20/28 . . Séchage de l'air par éléments de chauffage incorporés
20/30 . . Circuits électriques spécialement adaptés aux dispositifs de séchage des cheveux (circuits électriques en général, voir les classes correspondantes de la section H)
20/32 . . Support ou fixation des casques
20/34 . . Aménagements des moyens de ventilation

20/36 . . Suspension du moteur
20/38 . . Aménagements des moyens de chauffage électriques (éléments de chauffage électrique en soi H05B)
20/40 . . . pour l'utilisation de courants infrarouges
20/42 . . Dispositifs ou mesures complémentaires, p.ex. pour amortir le bruit, pour distraire par de la musique
20/44 . Casques pour le séchage des cheveux où les moyens de ventilation et les moyens de chauffage sont indépendants du casque
20/46 . . pourvus de tuyaux pour l'évacuation de l'air chaud
20/48 . Peignes ou brosses pour le séchage des cheveux avec moyens de chauffage intérieurs
20/50 . . et dispositions pour le passage d'un courant d'air
20/52 . Peignes ou brosses pour le séchage des cheveux adaptés pour le chauffage par une source de chauffage extérieure

---

24/00 **Peignes pour les soins de la chevelure**; **Leurs accessoires** (peignes à chignon ou peignes de soirée A45D 8/12; peignes pour le séchage des cheveux A45D 20/48 à A45D 20/52; dispositifs pour la coupe des cheveux, comportant une lame de rasoir, incorporés aux peignes ou combinés avec ceux-ci B26B 21/00, p.ex. B26B 21/12)
24/02 . Peignes d'une seule pièce
24/04 . Peignes en plusieurs pièces
24/06 . . les peignes étant pliants (A45D 24/08 a priorité)
24/08 . . avec étui protecteur
24/10 . . combinés avec des dispositifs supplémentaires
24/12 . . . avec des moyens pour les suspendre
24/14 . . . avec une poignée conçue pour être fixée à la main de l'utilisateur
24/16 . . . avec des brosses, des sachets ou analogues, où les dispositifs supplémentaires sont utilisables sans autre formalité
24/18 . . . les dispositifs supplémentaires n'étant utilisables que lorsque la partie peigne est dans une position de non fonctionnement
24/20 . . . . les dispositifs supplémentaires étant des cure-ongles ou des limes à ongles
24/22 . Peignes avec dispositifs de distribution de liquides, de pâtes ou de poudres
24/24 . . avec dispositions pour remplissage à volonté; utilisant des mèches
24/26 . . à parois souples du dispositif d'emmagasinage du liquide, de la pâte ou de la poudre avec pompe à piston
24/28 . . avec pompe à piston
24/30 . Peignes spécialement conçus pour nettoyer ou dégraisser (A45D 24/32 a priorité)
24/32 . Peignes avec dispositifs d'aspiration
24/34 . Dispositifs divisant la couronne
24/36 . Peignes, pochoirs ou guides spécialement conçus pour dispositifs de coupe des cheveux
24/38 . Supports pour peignes
24/40 . Systèmes de nettoyage des peignes
24/42 . . détachables des peignes ou fixés à ceux-ci
24/44 . . constituant des appareils indépendants
24/46 . . . à brosses tournantes

26/00 **Appareils pour le brûlage des cheveux**; **Appareils pour enlever les poils superflus, p.ex. pinces à épiler** (épilation utilisant des instruments électrochirurgicaux A61B 18/04, A61B 18/18)

27/00 **Accessoires pour la barbe** (récipients pour manipuler le savon à barbe A45D 40/00; miroirs à barbe A45D 42/08; meubles à tiroir pour articles de toilette A47B 67/02; repassage des lames à rasoirs B24)
27/02 . Savonnage du corps; Production de mousse (blaireaux A46B)
27/04 . . Articles à main pour le savonnage, p.ex. en utilisant une brosse
27/06 . . Dispositifs mécaniques pour le savonnage
27/08 . . Gants ou linges pour le savonnage
27/10 . . Dispositifs pour la production de mousse actionnés à l'air comprimé ou par tourbillon d'eau
27/12 . . Dispositifs pour la production de mousse avec moyens pour agiter celle-ci (A45D 27/10 a priorité)
27/14 . Plats à barbe
27/16 . . avec porte-savon
27/18 . . avec porte-blaireau
27/22 . Boîtes ou étuis pour articles pour la barbe (armoires pour attirail pour la barbe A47B 67/02; contenants en général B65D)
27/24 . . pour conserver les lames de rasoir, p.ex. après usage (dispositifs pour recueillir les lames de bistouri usagées A61B 17/3217; emballages B65D, p.ex. pour distribuer des lames de rasoir B65D 83/10)
27/26 . . pour crayons hémostatiques, ouate hémostatique ou analogue
27/28 . . pour conserver un instrument pour la barbe à l'intérieur d'un autre (moyens incorporés ou fixés au rasoir pour contenir crème à raser, produit hémostatique ou analogues B26B 21/44)
27/29 . . Supports pour rasoirs (A45D 27/46 a priorité)
27/38 . Appareils pour tendre la peau pendant le rasage
27/40 . Déflecteurs d'haleine
27/42 . Masques pour la barbe (masques pour le maquillage des lèvres ou des cils A45D 40/30; moyens de protection des oreilles, du visage ou des lèvres pour d'autres opérations de toilette ou de maquillage A45D 44/12)
27/44 . Dispositifs pour enlever la mousse
27/46 . Dispositifs spécialement conçus pour le nettoyage ou la désinfection des rasoirs
27/48 . . Leurs dispositifs de séchage

Manucure ou pédicure

29/00 **Instruments de manucure ou de pédicure** (instruments de pédicure A61B 17/54; ciseaux B26B)
29/02 . Pinces à ongles ou coupe-ongles (outils coupant à main avec deux mâchoires venant en contact bout à bout B26B 17/00)
29/04 . Limes à ongles, p.ex. actionnées à la main (limes en général B23D 71/00)
29/05 . . actionnées par un moteur
29/06 . Instruments pour façonner l'extrémité des ongles
29/11 . Instruments de polissage des ongles (instruments pour passer du vernis A45D 34/04)
29/12 . . Instruments de polissage actionnés à la main
29/14 . . actionnés par un moteur
29/16 . Bâtons à cuticules
29/17 . Cure-ongles, p.ex. curettes
29/18 . Nécessaires pour manucures ou pédicures, p.ex. combinaisons sans trousse, étui ou analogues (combinés avec des ciseaux ou placés en étui B26B 13/22, B26B 29/04)

29/20 . . Boîtes, trousses, étuis ou analogues spécialement conçus à cet effet (récipients de voyage ou à destination analogue A45C 11/00)
29/22 . Repose-doigts

31/00 Ongles artificiels

Récipients ou accessoires spécialement conçus pour l'emploi de produits de toilette ou de parfumerie (pour l'application de produits thérapeutiques ou désinfectants A61M, p.ex. A61M 35/00; pulvérisation ou atomisation en général, application de liquides ou d'autres matériaux fluides aux surfaces en général B05; réceptacles en général B65D, p.ex. pour distribuer un produit pulvérulent ou granulaire B65D 83/06)

33/00 Récipients ou accessoires spécialement conçus pour l'emploi de poudre de toilette ou de parfumerie
33/02 . comportant un système d'émission, p.ex. par saupoudrage
33/04 . . à fond élastique
33/06 . . à fond à diaphragme
33/08 . . actionné au moyen d'ailettes rotatives
33/10 . . à fermeture en forme de diaphragme iris
33/12 . . à rouleaux
33/14 . . à vis
33/16 . . à ouvertures dans le couvercle, pouvant s'ouvrir ou se fermer par déplacement ou rotation d'un élément du couvercle
33/18 . à forme décorative ou à éléments décoratifs particuliers (art décoratif en général B44)
33/20 . Récipients à tiroirs mobiles
33/22 . Récipients à couvercles ou couvertures sur le dessus et le dessous
33/24 . Récipients à double couvercle du même côté; Récipients à couvercles multiples
33/26 . combinés avec d'autres objets
33/28 . . avec des tubes de rouge à lèvres ou avec d'autres objets de toilette
33/30 . . avec des montres ou autres objets mus par un mécanisme
33/32 . . avec des moyens d'éclairage
33/33 . . avec un bracelet ou un porte-jarretière; se présentant comme un pendentif
33/34 . Houppettes, p.ex. comportant un récipient
33/36 . . à manche
33/38 . Papillotes contenant de la poudre ou d'autres produits de toilette

34/00 Récipients ou accessoires spécialement conçus pour l'emploi de produits de toilette ou de parfumerie liquides, p.ex. de parfums (caractéristiques communes aux instruments pour écrire ou dessiner B43)
34/02 . Flacons de parfum, p.ex. avec vaporisateur
34/04 . spécialement conçus pour étendre un liquide, p.ex. à l'aide d'un rouleau ou d'une bille
34/06 . en combinaison avec d'autres objets de toilette, p.ex. des bâtons de rouge à lèvres

37/00 Sachets pour produits liquides

40/00 Emboîtages ou accessoires pour la conservation ou l'emploi de produits de toilette ou de parfumerie solides ou pâteux, p.ex. savon à barbe, rouge à lèvres, maquillage (caractéristiques communes aux récipients pour poudres ou produits de toilette ou de parfumerie liquides A45D 33/00 à A45D 37/00; préparations pour la toilette ou similaires A61K 8/00, A61Q; caractéristiques communes aux instruments pour écrire ou dessiner B43; cartes d'échantillons ou analogues G09F 5/00)
40/02 . Emboîtages où le mouvement du bâton de rouge ou d'un solide similaire est un mouvement de glissement (A45D 40/06 a priorité)
40/04 . . obtenu par une vis
40/06 . Emboîtages où le mouvement du bâton de rouge ou d'un solide similaire est un mouvement de vissage
40/08 . pouvant être munis de tamis ou d'éléments de façonnage des extrémités du bâton
40/10 . Emboîtages où un ressort amène le bâton de rouge ou le solide similaire en position d'emploi ou le ramène en position de retrait
40/12 . Emboîtages avec dispositions pour prévenir un mouvement involontaire du bâton (A45D 40/10 a priorité)
40/14 . Emboîtages avec éjecteur du bâton ou solide similaire usé
40/16 . Bâtons de rechanges; Dispositifs de moulage pour obtenir des bâtons
40/18 . Emboîtages combinés avec d'autres objets (A45D 40/24, A45D 42/02 ont priorité)
40/20 . Fards en forme de crayon; Supports simples pour manier des fards en forme de bâton ou du savon à barbe pendant usage
40/22 . Emboîtages caractérisés par un couvercle à charnière
40/24 . Emboîtages pour plusieurs fards
40/26 . Instruments spécialement conçus pour appliquer une peinture pâteuse, p.ex. en utilisant un rouleau ou une bille (pour passer une peinture liquide A45D 34/04)
40/28 . . Instruments spécialement conçus pour étendre une peinture déjà appliquée
40/30 . Marques pour le maquillage des lèvres ou des cils

Autres articles de parfumerie ou de toilette

42/00 Miroirs à main, de poche ou à barbe (miroirs d'ameublement A47G 1/02; miroirs en tant qu'éléments optiques G02B 5/08)
42/02 . Miroirs avec rouge à lèvres ou houppettes
42/04 . Miroirs de poche ou de sac
42/06 . Miroirs de poignet; Miroirs avec moyens d'attache aux doigts
42/08 . Miroirs à barbe
42/10 . . éclairés
42/12 . . pouvant se suspendre au corps de l'usager
42/14 . . à ventouses
42/16 . . avec d'autres moyens de suspension ou de support
42/18 . Miroirs à réflexions multiples
42/20 . . avec attache pantographique
42/22 . Miroirs métalliques
42/24 . Miroirs flexibles

44/00 Autres articles de maquillage ou de toilette, p.ex. pour salons de coiffure
44/02 . Mobilier ou autre matériel spécialement conçus pour salons de coiffure et non couverts ailleurs (fauteuils de coiffeur A47C 1/04)
44/04 . . Adaptations particulières de châssis ou bâtis portatifs

44/06 . Moyens spécialement adaptés pour suspendre des appareils de coiffeur, p.ex. chariots baladeurs pour moteurs électriques

44/08 . Capes protectrices; Collets; Tours de cou; Bavettes (vêtements en général A41, p.ex. peignoirs de coiffeur A41D 13/00)

44/10 . Repose-tête; Appuis-nuque (combinés avec fauteuils A47C 1/10, A47C 7/36)

44/12 . Protège-oreilles, protège-figure ou protège-lèvres (masques pour la barbe A45D 27/42)

44/14 . Supports pour effectuer des travaux de coiffure; Têtes postiches

44/16 . Boîtes pour recueillir les cheveux ou récipients destinés à cet usage

44/18 . Trousses pour brosses à cheveux ou brosses à dents en tant qu'articles de voyage

44/20 . Réceptacles pour dentiers

44/22 . Dispositifs pour modeler le visage, p.ex. mentonnières; Instruments pour effacer les rides, p.ex. par tension de la peau (appareils pour tendre la peau pendant le rasage A45D 27/38; à des fins médicales ou chirurgicales A61)

A45F *MATÉRIEL DE VOYAGE OU DE CAMPING; SACS OU PAQUETAGES PORTÉS SUR LE CORPS* *(sacs portés à la main ou bagages A45C)* **[1,8]**

Note

La présente sous-classe couvre uniquement le matériel spécifié dans ses subdivisions. Le matériel de voyage ou de camping est normalement couvert dans la classe correspondant au matériel en question, p.ex. mobilier de camping est couvert dans la classe A47.

3/00 ***Articles de voyage ou de camping*** *(couvertures de voyage A47G 9/06);* ***Sacs ou paquetages portés sur le corps*** *(transformables en d'autres articles A45F 4/00)* **[1,8]**

3/02 . Sacs ou paquetages portés sur le corps au moyen d'une courroie passant sur l'épaule

3/04 . Sacs ou paquetages portés sur le corps au moyen de deux courroies passant sur les épaules

3/06 . . spécialement conçus pour des fins militaires

3/08 . . Cadres de portage; Cadres combinés avec des sacs (transporteurs à roues A45C 13/38)

3/10 . Armatures de sacs portées sur le corps

3/12 . Coussinets d'épaule

3/14 . Courroies de portage; Harnais pour porter les sacs

3/15 . . Harnais spécialement destinés au transport des petites embarcations

3/16 . Gourdes; Gamelles; Gobelets

3/18 . . en matériaux rigides

3/20 . . en matériaux souples; Gobelets pliants ou pouvant s'empiler

3/22 . Hamacs; Barres d'écartement pour hamacs

3/24 . . Soutiens; Supports

3/26 . Sièges suspendus

3/44 . Supports à fixer au sol

3/46 . Nécessaires à pique-nique (boîtes à déjeuner ou à pique-nique A45C 11/20)

3/48 . Trousses à couture

3/50 . Etuis à cartes utilisés comme équipement de voyage (porte-cartes ou classeurs pour cartes A47B 97/02)

3/52 . Filets de protection contre les insectes

4/00 ***Articles de voyage ou de camping transformables en objets destinés à d'autres usages; Sacs ou paquetages portés sur le corps et transformables en d'autres articles*** **[1,8]**

4/02 . Sacs ou ballots transformables en d'autres articles

4/04 . . en tentes

4/06 . . en lits ou matelas

4/08 . . en hamacs, civières ou sacs de couchage

4/10 . . en bateaux ou traîneaux

4/12 . . en manteaux ou capes

4/14 . Manteaux ou capes transformables en toiles de tente

5/00 **Dispositifs destinés à tenir ou porter des articles à main; Dispositifs destinés à tenir ou transporter, utilisables en voyage ou au camping**

5/02 . Systèmes de fixation des objets aux vêtements

5/04 . . Mouchoirs, serviettes ou similaires

5/06 . . Chapeaux ou autres vêtements

5/08 . . Fleurs

5/10 . Poignées pour transport (poignées de valises ou de sacs A45C 13/26)

5/12 . Porte-livres

5/14 . Fourreaux pour épées, haches ou similaires